Conditions générales de jeu Valençay 2025

- Ce jeu est ouvert à toute personne résidant en France métropolitaine âgée de 18 ans ou plus.
- Le jeu commence le 1er juin 2025 et se termine à l'épuisement des cartes à gratter.
- Les tickets à gratter sont distribués dans les points de vente participants, à raison d'un ticket remis pour l'achat d'un Valençay AOP (Grand ou Petit).
- Pour participer, les clients doivent gratter la zone prévue à cet effet pour découvrir s'ils ont gagné un prix.
- Les prix peuvent être :
    - Des cartes gagnantes offrant un weekend au parc du zoo de Beauval (5 exemplaires) d'une valeur de 389€.
    - Des cartes gagnantes offrant une entrée au zoo parc de Beauval (10 exemplaires) d'une valeur de 40€.
    - Des cartes gagnantes offrant une entrée pour visiter le Château de Valençay (12 exemplaires) d'une valeur de 14.5€.
    - Des cartes gagnantes offrant un fromage de Valençay AOP (1000 exemplaires) d'une valeur de 5.50€ HT l'unité.
- Les clients doivent se conformer aux conditions spécifiques de chaque prix.
- Les tickets gagnants doivent être présentés en magasin pour réclamer le prix correspondant.
- Les prix sont soumis à disponibilité et peuvent être remplacés par un prix de valeur équivalente si nécessaire.
- En participant à ce jeu, les clients reconnaissent et acceptent les règles et les conditions générales énoncées ci-dessus. Les organisateurs du jeu se réservent le droit de modifier ou d'annuler le jeu en cas de circonstances imprévues et se dégagent de toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident lié au jeu.
- Pour les week-ends et les places au Zoo Parc de Beauval, et les entrées au Château de Valençay, l'ODG Valençay se chargera d'envoyer les lots aux crèmeries fromageries concernées, une fois la bonne réception par mail et scan de bonne qualité des cartes gagnantes. Les crèmeries-fromageries les remettront aux clients avec prise de photos obligatoire pour partage sur les réseaux sociaux.
- Pour les week-ends au zoo parc de Beauval, l'ODG Valençay en partenariat avec la Fédération des Fromagers de France et en accord avec le zoo parc de Beauval se réserve le droit de faire une remise en direct au zoo parc de Beauval en doublon de celle faite par les crèmeries-fromageries.

- Pour les fromages gagnés, la remise se fera directement par le crémier-fromager en prélevant sur ses stocks les grands Valençay. Les photos et partages sur les réseaux sociaux sont vivement recommandés.

- L'ODG Valençay remboursera au prix de 5.50€ ht le valençay prélevé par le crémier-fromager sur ses stocks, sur présentation d'une facture (ticket caisse avec Tva) et de la carte gagnante. Il peut envoyer ces justificatifs par voie postale ou par voie électronique. Un RIB devra être joint pour paiement.

Organisateur : Comité interprofessionnel du Valençay

2 bis rue de la pêcherie 41130 selles sur cher

Tél :07.64.00.80.44 Mail : fromageaopvalencay@gmail.com

Cofinancé par l'Union européenne